



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

4 Septembre 2019

SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité

Informations relatives à l'entreprise.....	4
Evénements significatifs.....	4
Activité de la société au premier semestre 2019.....	7
Perspectives d'avenir.....	8
Principaux risques et incertitudes.....	9
Principales transactions avec les parties liées.....	9

II. Comptes consolidés résumés

Etat consolidé de la situation financière.....	13
Compte de résultat consolidé.....	14
Etat consolidé du résultat global.....	14
Etat de variation des capitaux propres consolidés.....	15
Etat des flux de trésorerie consolidés.....	16
Annexes aux états financiers consolidés.....	17

III. Attestation des responsables du rapport financier semestriel

IV. Le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes



I. Rapport semestriel d'activité



1. Informations relatives à l'entreprise

Créée en 2003, Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour designer et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à d'importants besoins médicaux et non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, dont Nanobiotix est propriétaire, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. Le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Son siège social se situe à Paris, en France et la Société dispose d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis et de filiales en Europe, en Espagne et en Allemagne.

2. Évènements significatifs et activité de nanobiotix durant le semestre écoulé (du 1er janvier au 30 juin 2019)

Le premier semestre 2019 a été positivement marqué par l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (Marquage CE) en Europe d'*Hensify*® (NBTRX3) en avril. Nanobiotix a également annoncé un partenariat avec le *University of Texas MD Anderson Cancer Centre* en janvier, un plan d'enregistrement clinique dans le traitement des cancers de la Tête et du Cou avec NBTXR3 aux Etats-Unis à la suite du retour de la FDA en mars, ainsi que l'efficacité de la combinaison NBTXR3, radiothérapie et immunothérapie avec anti-PD-1 démontrée dans le cancer du Poumon résistant dans les modèles précliniques *in vivo*.

2.1. COLLABORATION CLINIQUE GLOBALE AVEC LE MD ANDERSON CANCER RESEARCH.

En janvier 2019, la Société a annoncé une nouvelle collaboration de recherche clinique globale à grande échelle avec le MD Anderson Cancer Center comportant dans un premier temps neuf nouveaux essais cliniques de phase I/II avec NBTXR3, dans six types de cancers différents – cancers de la tête et du cou, pancréatiques, thoraciques, pulmonaires, gastro-intestinaux et génitaux-urinaires – impliquant environ 340 patients. Cette collaboration sera financée par Nanobiotix à hauteur de 12 millions de dollars.

Un paiement de 964 mille dollars a été versé en janvier 2019 dans le cadre de ce contrat, donnant lieu à la reconnaissance d'une charge constatée d'avance au bilan de la Société au 30 juin.

2.2. PLAN D'ENREGISTREMENT CLINIQUE DANS LES CANCERS DE LA TETE ET DU COU AVEC NBTXR3 AUX ÉTATS-UNIS A LA SUITE DU RETOUR DE LA FDA

En mars 2019, Nanobiotix a annoncé la clarification de sa procédure d'autorisation réglementaire dans le traitement des cancers de la Tête et du Cou avec NBTXR3. Le nombre total de patients traités estimé dans cette étude globale devrait être d'environ 600. Une analyse intérimaire de l'efficacité est également prévue. La Société prévoit d'initier la procédure de demande d'autorisation d'essai clinique global auprès de la FDA au second semestre 2019.



2.3. AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ (MARQUAGE CE) EN EUROPE D'HENSIFY®

Début avril 2019, la Société a annoncé l'obtention de la mise sur le marché Européen pour son produit Hensify® (NBTXR3), permettant sa commercialisation dans 27 pays de l'Union Européenne pour le traitement des Sarcomes des Tissus Mous localement avancés.

2.4. LANCEMENT DE CURADIGM, UNE NOUVELLE PLATEFORME DE NANOTECHNOLOGIE DEDIEE A LA SANTE

Annoncé en mai 2019, le projet de création de la filiale Curadigm, détenue à 100% par Nanobiotix permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour Nanobiotix dans le domaine de l'oncologie et au-delà. Les données de la preuve de concept *in vivo* ont été présentées au congrès AACR 2019.

La Société a réalisé un apport en capital d'1 million d'euro en mai 2019 dans le cadre de l'immatriculation de la société Curadigm, devenue effective le 3 juillet 2019.

2.5. DEVELOPPEMENTS FINANCIERS

Le 16 janvier 2019, la Société a annoncé son intention de procéder à une offre au public de ses actions ordinaires, sous la forme d'American Depositary Shares (ADS) aux États-Unis.

Le 4 mars 2019, la Société a reçu un deuxième versement de 14 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement, correspondant à la deuxième tranche du prêt non dilutif signé le 26 juillet 2018.

Le 9 avril 2019, Nanobiotix a procédé à une levée de fonds d'un montant d'environ 29,5 millions d'euros dans le cadre d'un placement d'actions ordinaires nouvelles par construction accélérée d'un livre d'ordre.

Le 25 avril 2019, Laurent Levy, président du directoire, a renforcé sa participation au capital de Nanobiotix en exerçant 160 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), représentant un investissement de 960 000€.

2.6. EVENEMENTS BOURSIERS

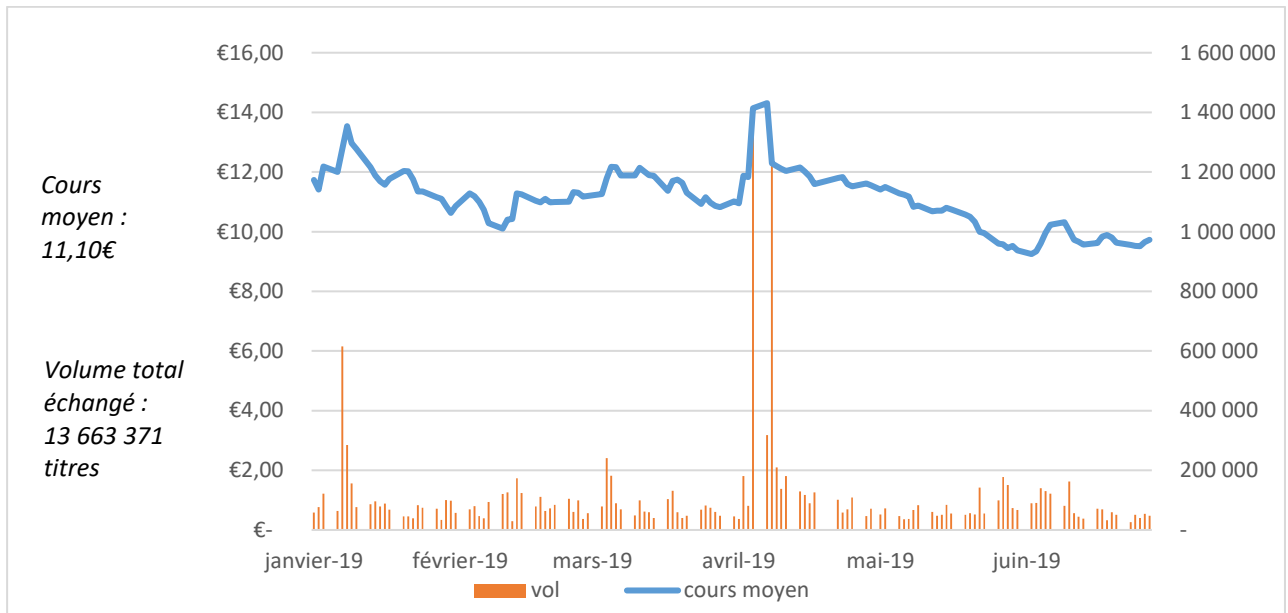
Les titres de la Société ont été admis aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris (compartiment C) le 29 octobre 2012 sous le code ISIN N° FR 0011341205. En janvier 2015, la Société a annoncé le transfert de son titre du compartiment C vers le compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris compte tenu de la progression de sa capitalisation boursière au cours de l'année 2014.

A titre d'information, le compartiment B comprend les sociétés cotées ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros.

Le parcours boursier du titre sur le premier semestre 2019 a été le suivant :



Evolution du titre de Nanobiotix sur le premier semestre 2019



La situation boursière de Nanobiotix était en baisse au 30 juin 2019 avec un cours de clôture de 9,73€ au 30 Juin 2019 contre 11,60€ au 31 décembre 2018.

2.7. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU PREMIER SEMESTRE 2019

Changement organisationnel notamment au sein du directoire

Récemment, Nanobiotix a annoncé des changements organisationnels pour s'aligner sur ses priorités stratégiques et renforcer les compétences nécessaires à la suite de l'obtention de sa première autorisation de commercialisation européenne.

A noter, l'arrivée de deux (2) nouveaux membres du directoire (Edwina Baskin Bey, CMO et Anne-Juliette Herman, CPO) qui remplacent Bernd Muehlenweg (BD) et Elsa Borghi (CMO).

Création de la filiale Curadigm qui portera la technologie Nanoprimer

Suite à l'annonce du 28 mai 2019, la société Curadigm a été créée en juillet 2019. Il s'agit d'une plateforme destinée à redéfinir, grâce à sa technologie Nanoprimer, le ratio entre la biodisponibilité, la toxicité et l'efficacité des produits issus de l'industrie pharmaceutique, puisque pour la plupart des traitements actuels, seule une petite partie de la dose administrée est finalement efficace alors que le reste est inutile voire toxique.

La filiale, détenue à 100% par Nanobiotix, opérera en France ainsi qu'aux Etats-Unis.

3. Activité de la société au 1^{er} semestre 2019

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Nanobiotix au 30 juin 2019 correspond à la refacturation de matériels et services relative aux activités prévues dans le cadre des conventions de partenariats de la Société avec PharmaEngine.

En milliers d'euros	S1-2019	S1-2018
Chiffre d'affaires	37	73
dont :		
Cession de licence	-	-
Prestation de services	37	73

3.2. CHARGES

Les charges opérationnelles du 1^{er} semestre 2019 s'élèvent à 22 306 K€ contre 15 037 K€ au premier semestre 2018.

Le poids relatif des dépenses en R&D et en frais généraux reste stable d'un semestre à l'autre avec respectivement 60% et 40% des dépenses engagées au titre du premier semestre 2019 (premier semestre 2018 : 59% et 41%).

En milliers d'euros	S1-2019	Poids relatif	S1-2018*	Poids relatif
Recherche & Développement	13 380	60%	8 837	59%
Frais généraux et commerciaux	8 910	40%	6 200	41%
Total des charges opérationnelles	22 290	100%	15 037	100%

*Au 30 juin 2018, l'information publiée présentait des charges de recherche et développement de 8 571 K€ et des frais généraux et commerciaux de 5 330 K€. Comme indiqué dans les notes aux comptes consolidés résumés, l'information comparative au 30 juin 2018 présentée au 30 juin 2019 inclut le reclassement en recherche et développement et en frais généraux des charges liées aux paiements en actions pour respectivement 266 K€, ainsi que le reclassement des autres charges opérationnelles en recherche et développement pour 3 K€.



3.3. RESULTAT

Le résultat opérationnel s'établit à une perte de 20 467 K€ au titre du 1^{er} semestre 2019 contre une perte de 12 977 K€ pour la même période en 2018 (incluant 12 974 K€ de charges opérationnelles et 1 133 K€ de charges liées aux paiements en actions). Cette perte opérationnelle qui continue de croître reflète le niveau d'activité du groupe.

Le résultat net semestriel est une perte de 23 920 K€ (S1 2018 : perte de 12 615 K€).

4. Perspectives d'avenir

NBTXR3 est actuellement évalué en monothérapie et en combinaison dans sept essais cliniques chez des patients souffrant de différents cancers. A terme, ce sont 16 essais cliniques dans 8 indications différentes qui seront menés en parallèle.

En monothérapie, l'indication sur laquelle se focalise la société aujourd'hui est les cancers de la tête et du cou (carcinome localement avancé de la cavité buccale ou de l'oropharynx). En particulier, la phase I et son extension actuellement en cours en Europe s'adresse à des patients âgés et fragiles présentant des cancers avancés pour lesquels les options thérapeutiques sont très limitées. Les dernières publications de résultats cliniques dans cet essai ont démontré un excellent profil de sécurité du produit chez des patients particulièrement fragiles, mais également des signes très encourageant d'efficacité avec des réponses durables et plusieurs réponses complètes (disparition complète de la tumeur traitée). Ce développement en Europe sera accompagné à terme d'un essai aux Etats-Unis couvrant une population plus large afin d'adresser un plus grand nombre de patients ne bénéficiant pas de traitements adaptés aujourd'hui.

La seconde indication phare pour NBTXR3 est le cancer du foie (hépatocarcinome localement avancé et métastases). Dans la même lignée des cancers de la tête et du cou, les résultats dans l'essai de phase I/II actuellement en cours en Europe ont démontré la sécurité du produit ainsi que des signes d'efficacité particulièrement encourageant dans les hépatocarcinomes - indications où la radiothérapie ne présente qu'un bénéfice très limité en termes de durée de réponse et de réponses complètes (disparition des tumeurs).

Au-delà de ces deux indications, Nanobiotix poursuit toujours ses programmes de développements cliniques en monothérapie dans le cancer de la prostate avec un essai de phase I/II actuellement en cours aux Etats-Unis.

Du côté des essais en combinaison, NBTXR3 est également utilisé dans le domaine de l'immunothérapie, en combinaison avec des inhibiteurs de point de contrôle immunitaire (CPI). L'objectif de cet essai de phase I/II en cours aux Etats-Unis est de transformer des patients qui ne répondent pas aux CPI en patients répondeurs. En effet, les résultats des essais précliniques publiés par Nanobiotix montrent des effets synergiques et supérieurs lors de l'utilisation combinées de NBTXR3, radiothérapie et CPI par rapport à n'importe quelle combinaison double des trois produits. L'essai clinique pourrait permettre à un plus grand nombre de patients de bénéficier de traitement par immunothérapie mais également d'ouvrir des perspectives de croissances nouvelles à terme pour Nanobiotix dans ce secteur.

PharmaEngine, partenaire Asiatique de Nanobiotix, mène actuellement deux essais cliniques de phase I/II en parallèle en Asie pour étudier NBTXR3 en combinaison avec chimiothérapie dans les cancers de la tête et du cou ainsi que le cancer du rectum.



Enfin, le partenariat d'envergure en cours avec le MD Anderson Cancer Center portant sur l'étude de NBTXR3 dans 9 essais cliniques différents pourrait ainsi permettre d'accélérer l'adoption de NBTXR3 en augmentant sensiblement le nombre d'indications visées mais aussi le nombre de leaders d'opinion y ayant accès pour traiter leurs patients.

En ce qui concerne les perspectives financières, le projet d'introduction en bourse au Nasdaq demeure toujours d'actualité, sous réserves des conditions de marché favorables à la Société.

5. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans la partie gestion des risques du document de référence 2018 disponible sur le site de la société www.nanobiotix.com.

6. Principales transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative avec les parties liées autre que la rémunération des dirigeants n'est à déclarer au titre du premier semestre 2019.

II. Comptes consolidés résumés

NANOBIOTIX S.A.

COMPTES CONSOLIDES RESUMES
AU 30 JUIN 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	12
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	13
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	14
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL.....	14
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	15
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	16
ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	17
1. Informations relatives à l'entreprise	17
2. Principes généraux et base de présentation des états financiers.....	19
3. Principes et méthodes de consolidation.....	24
4. Transactions significatives	27
5. Immobilisations incorporelles	28
6. Immobilisations corporelles.....	29
7. Immobilisations financières.....	30
8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants.....	30
9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	31
10. Capital.....	32
11. Provisions	33
12. Dettes financières	35
13. Autres passifs courants.....	36
14. Instruments financiers inscrits au bilan et effet sur le résultat	37
15. Produits des activités ordinaires	38
16. Charges opérationnelles	40
17. Paiements fondés sur des actions.....	41
18. Résultat financier	45
19. Information sectorielle.....	46
20. Résultat par action.....	46
21. Parties liées	46
22. Événements postérieurs à la clôture.....	47

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018 ⁽¹⁾
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	5	227	102
Immobilisations corporelles	6	9 663	2 884
Immobilisations financières	7	5 619	558
Total des actifs non courants		15 509	3 544
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	8.1	62	25
Autres actifs courants	8.2	8 622	6 422
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	51 112	36 203
Total des actifs courants		59 796	42 651
TOTAL DE L'ACTIF		75 305	46 195
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
	Notes	30 juin 2019	31 décembre 2018 ⁽¹⁾
Capitaux propres			
Capital	10.1	671	589
Primes liées au capital	10.1	151 341	122 799
Autres éléments du résultat global cumulés		433	381
Actions propres		(118)	(124)
Réserves		(107 673)	(79 057)
Résultat net		(23 920)	(30 345)
Total des capitaux propres		20 734	14 243
Passifs non courants			
Provisions - part non courante	11.1	314	337
Dettes financières - part non courante	12	41 845	20 021
Total des passifs non courants		42 158	20 358
Passifs courants			
Provisions - part courante	11	-	55
Dettes financières - part courante	12	2 234	500
Fournisseurs et comptes rattachés	13.1	5 050	6 509
Autres passifs courants	13.2	5 128	4 530
Total des passifs courants		12 413	11 593
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		75 305	46 195

⁽¹⁾ Comme indiqué en note 2, IFRS 16 a été appliqué au 1^{er} janvier 2019 suivant la méthode rétrospective modifiée. En conséquence, l'information comparative au 31 décembre 2018 n'a pas été modifiée et les impacts sont présentés en note 2.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
			Retraité ^{(1) (2)}
Chiffre d'affaires et autres produits			
Chiffre d'affaires	15	37	73
Autres produits de l'activité	15	1 786	1 987
Total des produits d'exploitation		1 823	2 060
Frais de recherche et de développement	16.1	(13 380)	(8 837)
Frais commerciaux, généraux et administratifs	16.2	(8 910)	(6 200)
Total des charges opérationnelles		(22 290)	(15 037)
Résultat opérationnel		(20 467)	(12 977)
Produits financiers	18	724	815
Charges financières	18	(4 176)	(452)
Résultat financier		(3 452)	363
Impôts sur les sociétés		-	-
Résultat net		(23 920)	(12 615)
Résultat de base par action (en euros)	20	(1,15)	(0,64)
Résultat dilué par action (en euros)	20	(1,15)	(0,64)

⁽¹⁾ Les reclassements effectués comparativement aux chiffres publiés dans le rapport financier semestriel 2018 sont expliqués dans la note 3.3.

⁽²⁾ Comme indiqué en note 2, IFRS 16 a été appliqué au 1^{er} janvier 2019 suivant la méthode rétrospective modifiée. En conséquence, l'information comparative au 31 décembre 2018 n'a pas été modifiée et les impacts sont présentés en note 2.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

Etat du résultat global

	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net		(23 920)	(12 615)
Ecarts actuariels sur engagements de retraite (IAS 19)	11.1	64	(5)
Impact fiscal		-	-
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		64	(5)
Ecarts de conversion		(12)	(55)
Impact fiscal		-	-
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(12)	(55)
Résultat global		(23 869)	(12 674)

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

	Notes	Capital social		Primes liées au capital	Autres éléments du résultat global cumulés	Actions propres	Réserves	Résultat	Total des capitaux propres
		Nombre d'actions	Montant						
Au 31 décembre 2017		19 633 373	589	123 782	514	(27)	(54 793)	(26 143)	43 922
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(12 615)	(12 615)
Ecarts de conversion		-	-	-	(55)	-	-	-	(55)
Ecarts actuariels (IAS 19)		-	-	-	(5)	-	-	-	(5)
Résultat global		-	-	-	(60)	-	-	(12 615)	(12 615)
Affectation du résultat d'exercices antérieurs		-	-	-	-	-	(26 143)	26 143	-
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-
Souscription BSA		-	-	45	-	-	-	-	45
Paiements en actions		-	-	-	-	-	1 133	-	1 133
Actions propres		-	-	-	-	(126)	-	-	(126)
Frais d'introduction au Nasdaq		-	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2018		19 633 373	589	123 827	454	(153)	(79 803)	(12 615)	32 300
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(17 730)	(17 730)
Ecarts de conversion		-	-	-	(30)	-	-	-	(30)
Ecarts actuariels (IAS 19)		-	-	-	(43)	-	-	-	(43)
Résultat global		-	-	-	(73)	-	-	(17 730)	(17 803)
Affectation du résultat d'exercices antérieurs		-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-
Souscription de BSPCE et BSA		-	-	2	-	-	12	-	14
Paiements fondés sur les actions		-	-	-	-	-	734	-	734
Actions propres		-	-	-	-	29	-	-	29
Frais d'introduction au Nasdaq		-	-	(1 030)	-	-	-	-	(1 030)
Au 31 décembre 2018		19 633 373	589	122 799	381	(124)	(79 057)	(30 345)	14 244
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(23 920)	(23 920)
Ecarts de conversion		-	-	-	(12)	-	-	-	(12)
Ecarts actuariels (IAS 19)	11.1	-	-	-	64	-	-	-	64
Résultat global		-	-	-	52	-	-	(23 920)	(23 868)
Affectation du résultat d'exercices antérieurs		-	-	-	-	-	(30 345)	30 345	-
Augmentation de capital	10.1	2 566 666	77	28 002	-	-	-	-	28 079
Exercice BSPCE	10.1	160 000	5	955	-	-	-	-	960
Souscription BSA / Attribution AGA	10.3	-	-	8	-	-	13	-	21
Paiements fondés sur les actions		-	-	-	-	-	1 716	-	1 716
Actions propres		-	-	-	-	6	-	-	6
Frais d'introduction au Nasdaq		-	-	(423)	-	-	-	-	(423)
Au 30 juin 2019		22 360 039	671	151 341	433	(118)	(107 672)	(23 920)	20 734

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

	Notes	30 juin 2019	30 juin 2018 Retraité ⁽¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net		(23 920)	(12 615)
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie			
Dotation aux amortissements	16.4	850	295
Provisions		(17)	8
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	17	1 716	1 133
Coût de l'endettement financier net		901	18
Effet de l'actualisation des passifs financiers et coût amorti		1 923	-
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		3	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt et variation du besoin en fonds de roulement		(18 544)	(11 161)
(Augmentation)/Diminution des clients et comptes rattachés	8.1	(37)	87
(Augmentation)/Diminution des autres créances	8.2	(2 198)	(1 683)
Diminution des fournisseurs et comptes rattachés	13.1	(1 461)	(608)
Augmentation des autres passifs courants	13.2	917	(848)
Variation du besoin en fonds de roulement		(2 780)	(3 052)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(21 324)	(14 213)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	5	(259)	(36)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(545)	(247)
(Augmentation)/Diminution des immobilisations financières	7	(5 055)	538
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(5 859)	254
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital		28 079	-
Exercice BSPCE / Souscription BSA	10.1	981	45
Frais de transaction	10.1	(423)	-
Souscription 2ème tranche de l'emprunt BEI	12	14 000	-
Remboursement des avances conditionnées	12	(125)	(125)
Remboursement dette financière	12	-	(427)
Remboursement dette locative ⁽²⁾	12	(260)	-
Intérêts financiers	12	(182)	(2)
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement		42 070	(509)
Incidence de la variation des taux de change		22	(57)
Variation de trésorerie		14 909	(14 524)
Trésorerie à l'ouverture		36 203	47 212
Trésorerie à la clôture	9	51 112	32 688

⁽¹⁾ Les reclassements effectués comparativement aux chiffres publiés dans le rapport financier semestriel 2018 sont expliqués dans la note 3.3.

⁽²⁾ Concerne les contrats en lien avec la norme IFRS 16.



ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2019

1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

Présentation de la Société

Nanobiotix, spin-off de l'Université de Buffalo, SUNY, Etats-Unis, a été créée en 2003. Le siège social de Nanobiotix S.A. se situe à Paris, en France.

La Société inclut Nanobiotix S.A. et ses trois filiales, Nanobiotix Corp., Nanobiotix Germany GmbH et Nanobiotix Spain S.L.U.

Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour concevoir et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à des besoins médicaux importants et non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, technologie propriété de Nanobiotix, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. En outre, le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix S.A. est entrée en bourse en octobre 2012. La Société est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, code mnémonique Euronext : NANO.

Faits marquants de la période

Collaboration de recherche clinique à grande échelle avec le University of Texas MD Anderson Cancer Center

En janvier 2019, Nanobiotix et le centre de cancérologie MD Anderson de l'Université du Texas ont annoncé une collaboration de recherche clinique à grande échelle. La collaboration comporte dans un premier temps neuf essais cliniques de phase I/II avec NBTXR3, dans six types de cancer différents – cancer de la Tête et du Cou, Pancréatiques, Thoraciques, Pulmonaires, Gastro-intestinaux et Génito-urinaires.

Nanobiotix financera ces essais pour un montant total minimum d'environ 11 millions de dollars, versés au cours du développement du partenariat. Un paiement additionnel aura également lieu en cas de succès d'un premier enregistrement de NBTXR3 auprès de la FDA.

Intention de procéder à une offre au public aux États Unis

Le 16 janvier 2019, Nanobiotix a annoncé son intention de procéder à une offre au public de ses actions ordinaires sous la forme d'American Depositary Shares (les « ADSs ») aux États Unis.

Avenant au contrat de location du siège, 60 rue de Wattignies à Paris

Le 24 janvier 2019, la Société a signé un avenant au contrat de location pour les locaux de son siège social à Paris, augmentant la surface occupée et donnant lieu à un loyer annuel supplémentaire de 225 K€ hors taxes et hors charges, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019. En conséquence, le loyer annuel est porté à 686 K€ hors taxes et hors charges. La Société bénéficie d'une franchise de loyer pour les huit premiers mois du bail, portant sur la surface supplémentaire. Le montant des engagements relatifs à ce contrat,



actualisés au taux d'endettement marginal de la Société, à la date d'effet de l'avenant, s'élève à 5 857 K€ dont 1 891 K€ conernent l'avenant. Voir *note 12*.

Deuxième versement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

En mars 2019, Nanobiotix a reçu un deuxième versement de 14 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement (voir *note 12*). Ce paiement a été déclenché par l'atteinte de 2 étapes clés : détermination de la dose recommandée à 22 % du volume tumoral à l'issue de la phase I dans les cancers de la Tête et du Cou avec NBTXR3 et une évaluation positive du ratio bénéfice/risque clinique de NBTXR3 dans la phase II/III sur les Sarcomes des Tissus Mous par l'expert clinique mandaté par l'organisme notifié français des dispositifs médicaux (GMED).

Plan d'enregistrement clinique dans les cancers de la Tête et du Cou avec NBTXR3 aux États Unis à la suite du retour de la FDA

En mars 2019, Nanobiotix a annoncé la clarification de sa procédure d'autorisation réglementaire dans le traitement des cancers de la Tête et du Cou avec NBTXR3. À la suite du retour de la FDA, la Société envisage de mettre en place une étude clinique événementielle de phase II/III randomisée et évaluant la survie globale, avec 50% des patients recevant une radiothérapie standard associée à NBTXR3 et les 50% restants recevant une radiothérapie en association avec le cetuximab. Le nombre total de patients traités estimé dans cette étude globale devrait être d'environ 600. Une analyse intérimaire de l'efficacité est également prévue. La Société prévoit d'initier la procédure de demande d'autorisation d'essai clinique global auprès de la FDA au second semestre 2019.

Efficacité de la combinaison NBTXR3, radiothérapie et immunothérapie avec anti-PD-1 démontrée dans le cancer du Poumon résistant dans des modèles précliniques in vivo

Nanobiotix annonce des données précliniques issues de ses collaborations avec l'University of Texas MD Anderson Cancer Center et le Weil Cornell Medical College. Ces résultats ont été présentés au cours de deux sessions de posters lors du congrès annuel de l'American Association for Cancer Research (AACR).

Ensemble, ces données supportent le plan de développement clinique pour les combinaisons de NBTXR3, avec la radiothérapie et d'agents d'Immuno-Oncologie (IO) dans le traitement de plusieurs indications telles que le cancer du Poumons et les cancers de la Tête et du Cou.

Première autorisation de commercialisation européenne de Hensify® (NBTXR3)

Le 4 avril 2019, Hensify®(NBTXR3) a reçu une autorisation de commercialisation (Marquage CE) en Europe permettant sa commercialisation dans 28 pays de l'Union Européenne pour le traitement des Sarcomes des Tissus Mous localement avancés.

Hensify® est le nom commercial du NBTXR3, tel qu'autorisé pour le traitement des sarcomes des tissus mous localement avancés. Après les résultats positifs de la phase II/III, cette autorisation représente une avancée majeure dans l'établissement de NBTXR3 comme standard de soin en oncologie. Des études post-approbation sont prévues en Europe et des discussions sur les prochaines étapes concernant de potentiels développements futurs sont en cours.

Levée de fonds d'un montant d'environ 29,5 millions d'euros dans le cadre d'un placement d'actions ordinaires nouvelles par construction accélérée d'un livre d'ordre

Le 9 avril 2019, Nanobiotix a annoncé avoir placé 2 566 666 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,03€ auprès d'investisseurs institutionnels aux États-Unis d'Amérique et des



investisseurs en France et à l'étranger à l'exception des États-Unis d'Amérique, via une offre effectuée par construction accélérée d'un livre d'ordre réservée à une catégorie déterminée de personnes. Le montant total du produit brut de l'Offre devrait s'élever à environ 29,5 millions d'euros, avant déduction des frais et charges d'émission.

Lancement de Curadigm, une nouvelle plateforme de nanotechnologie dédiée à la santé

Annoncé en mai 2019, la création de la filiale Curadigm, détenue à 100% par Nanobiotix permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour Nanobiotix dans le domaine de l'oncologie et au-delà. Les données de la preuve de concept *in vivo* ont été présentées au congrès AACR 2019.

La Société a réalisé un apport en capital en mai 2019 d'1 million d'euros à Curadigm, société immatriculée le 3 juillet 2019 (voir *note 22*).

2. PRINCIPES GENERAUX ET BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Principes généraux

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 et pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 ont été préparés sous la supervision de la direction et ont été approuvés par le Directoire de la Société le 3 septembre 2019 et examinés par le Conseil de surveillance de la Société le 4 septembre 2019.

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Des données chiffrées ayant été arrondies, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et des passifs financiers, qui sont évalués à leur juste valeur.

Leur préparation selon les principes des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations qui y sont présentés. Voir *note 3.2* pour plus d'information.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément à la norme IAS 34 – « *Information financière intermédiaire* ». Comme il s'agit d'états financiers résumés intermédiaires, ils ne contiennent pas toutes les informations requises pour les états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sous réserve des caractéristiques propres à la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue par le directoire, car la situation déficitaire historique de la Société s'explique par le caractère innovant des produits qu'elle développe, ce qui implique ainsi une phase de recherche et de développement durant plusieurs années. En outre, compte tenu d'une trésorerie et équivalents de trésorerie nets de 51 112 K€ au 30 juin 2019, contre 36 203 K€ au 31 décembre 2018, la Société considère disposer de suffisamment de disponibilités pour assurer sa continuité d'exploitation pendant au moins 12 mois suivant la publication des états financiers consolidés.



Caractère saisonnier des activités de la société

Selon IAS 34 – « *Information financière intermédiaire* », une entité dont les activités sont extrêmement saisonnières devrait présenter les informations financières pour les douze mois précédant la fin de la période intermédiaire ainsi que des informations comparatives supplémentaires pour les douze mois précédents dans les états financiers résumés intermédiaires afin de permettre une meilleure compréhension et une meilleure comparaison de ses états financiers intermédiaires.

Comme indiqué dans la *note 15 produits des activités ordinaires*, la majeure partie des produits de la Société étant générée par un contrat en cours qui repose principalement sur une obligation de performance non corrélée aux tendances saisonnières, il est considéré que les activités de la Société ne sont pas saisonnières.

Par conséquent, les états financiers résumés intermédiaires suivants et les notes correspondantes n'incluent pas d'autres informations comparatives que celles mentionnées par IAS 34-20.

Déclaration de conformité et base de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002>

Les principes comptables suivis pour l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2019 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception des normes énumérées ci-dessous qui ont dû être adoptées en 2019.

Adoption des nouvelles normes et interprétations et des amendements aux normes

La Société a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- IFRIC 23 – « *Incertitude relative aux traitements fiscaux* » ;
- Amendements à la norme IFRS 9 : « *Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative* » ;
- Amendements à la norme IAS 19 – « *Avantages du personnel* » : modification, réduction, ou liquidation d'un régime ; et
- Améliorations annuelles (2015-2017) des IFRS ;

Ces amendements, interprétations et améliorations n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2019 ; et

- IFRS 16 – « *Contrats de location* » remplace IAS 17 et les interprétations connexes IFRIC et SIC. Elle est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme, en supprimant la distinction entre contrat de location simple et contrat de location financement pour le preneur, requiert la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location. Cette comptabilisation consistera en la constatation d'un droit d'utilisation de l'actif, en contrepartie d'une dette locative



correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

Impact lié à la première application de la norme IFRS 16

La Société a adopté la norme à compter du 1^{er} janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée. Par conséquent, la Société comptabilise à l'actif un droit d'utilisation pour le montant de la dette initiale, nette des franchises de loyers consenties par le bailleur. Au passif, elle comptabilise une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location restante au 1^{er} janvier 2019. Les capitaux propres de la Société ne seront pas impactés du fait de la transition à la norme IFRS 16. L'application de la norme IFRS 16 n'a pas d'impact sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société.

Les contrats impactés par la norme IFRS 16 incluent principalement des contrats de location pour le siège social de la Société et son site de production.

La Société a appliqué les mesures de simplification suivantes :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation unique pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques raisonnablement similaires,
- le recours à des évaluations antérieures pour déterminer si les baux sont onéreux,
- la comptabilisation des contrats de location de durée inférieure ou égale à 12 mois qui ne comprennent pas d'option d'achat et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.
- la comptabilisation des contrats de location simple dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2019 ou dont l'actif sous-jacent est de faible valeur en tant que contrats de location à court terme, en comptabilisant en charges les paiements de loyers associés à ces contrats,
- l'exclusion des coûts directs initiaux pour l'évaluation de l'actif lié au titre du droit d'utilisation à la date de la demande de première application, et
- le recours aux connaissances acquises a posteriori pour déterminer par exemple la durée du contrat de location lorsque celui-ci contient des options pour prolonger ou résilier le contrat de location.

Lors de l'adoption de la norme IFRS 16, la Société a comptabilisé les « passifs de contrats de location » au regard de contrats de location qui étaient précédemment classés en tant que « contrats de location simple » en application d'IAS 17 – « *Contrats de location* ». Ces passifs ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal de la société, au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'actualisation utilisé à la date de transition correspond au taux d'emprunt marginal qui serait obtenu pour un prêt contracté pour une période quasi-équivalente à la durée restante des contrats de location en cours à la date de transition. Pour les contrats futurs, en l'absence d'un taux implicite, la même méthode sera utilisée. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux passifs au titre de la location au 1^{er} janvier 2019 varie selon les maturités des contrats entre 4,87 % et 5,33 %.

Étant donné que la Société applique la méthode rétrospective modifiée, les états financiers au 31 Décembre 2018 ne seront pas retraités, comme le permet la norme. Néanmoins, la société présente dans le tableau suivant les principaux impacts de la norme IFRS 16 à la date de la première application.

Réconciliation entre les engagements de loyers au 31 décembre 2018 et le passif de location IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019

(en milliers d'euros)

Engagements de contrats de location simple publiés au 31 décembre 2018	6 407
Engagements actualisés au taux d'emprunt marginal à la date de la 1 ^{ère} application	(1 152)
(+) Contrats en cours identifiés sous IFRS 16 ⁽¹⁾	187
(+) Ajustement lié aux variations de l'indice ou du taux affectant la variable	242
(+) Avenants des contrats en cours prenant effet au 01/01/2019	1 510
Passif de location comptabilisé au 1er janvier 2019	7 194
<i>Dont :</i>	
Passif Courant	938
Passif non-courant	6 256

⁽¹⁾ Ce montant est constitué pour 160 K€ de différence des traitements des options de renouvellement entre la norme IFRS 16 et les engagements hors bilan au 31 décembre 2018 et pour 27 K€ des engagements non pris en compte à la même date, considérés non significatifs.

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière

(en milliers d'euros)	Au 1er janvier 2019		
	Hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Avec IFRS 16
ACTIF			
Installations, agencements et aménagements	2 480	-	2 480
Transport. Équipement	33	-	33
Droits d'utilisation	-	6 850	6 850
Impôts différés actifs	-	-	-
Total actifs non courants	3 544	6 850	10 394
Total actif	46 195	6 850	53 044
PASSIF			
Dettes financières - part non courante	20 021	-	20 021
Dettes de location - part non courante	-	6 256	6 256
Impôts différés passif	-	-	-
Total passifs non courants	20 358	6 256	26 614
Dettes financières - part courante	500	-	500
Dettes de location - part courante	-	938	938
Autres passifs non courants	4 530	(344)	4 185
Total passifs courants	11 593	594	12 187
Reserves	(79 057)	-	(79 057)
Total capitaux propres	14 243	-	14 243
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	46 195	6 850	53 044

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2018		
	Hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Avec IFRS 16
Frais de recherche et de développement	(8 837)	72	(8 765)
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(6 200)	64	(6 136)
Résultat opérationnel	(12 977)	136	(12 841)
Charges financières	(452)	(151)	(602)
Impôts sur les sociétés	-	-	-
Résultat net	(12 615)	(15)	(12 629)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impact IFRS 16		
	30 juin 2019	30 juin 2018	Variation ⁽¹⁾
Frais de recherche et de développement	(54)	72	(126)
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(8)	64	(72)
Résultat opérationnel	(62)	136	(198)
Charges financières	(182)	(151)	(32)
Impôts sur les sociétés	-	-	-
Résultat net	(244)	(15)	(230)

⁽¹⁾ La variation significative au 30 juin 2019 par rapport à la même période pour 2018 provient de la location des espaces additionnels dont l'avenant a été signé le 24 janvier 2019.

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur les états des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2018		
	Hors IFRS 16	Impact IFRS 16	Avec IFRS 16
Résultat net total des sociétés consolidées	(12 615)	(15)	(12 629)
Amortissements et dépréciations	295	322	617
Coût de l'endettement financier net	171	151	322
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 052)	(46)	(3 097)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(14 048)	427	(13 621)
Remboursements des emprunts	(427)	(261)	(688)
Intérêts financiers payés	(17)	(151)	(168)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(523)	(412)	(935)
(Diminution)/augmentation de la trésorerie	(17 191)	-	(17 191)

Application de normes et interprétations nouvelles ou modifiées non encore appliquées par la société

La société a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes, dont l'application n'était pas encore obligatoire pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019 :

- Amendements à IFRS 3 – « Regroupements d'entreprises, définition d'une entreprise ». Aucune incidence attendue sur les états financiers.
- Amendements à IAS 1 – « Présentation des états financiers » et à IAS 8 – « Méthodes comptables, changement de méthodes comptables, changement d'estimations comptables et erreurs » - définition de la matérialité. Aucune incidence attendue sur les états financiers.



- IFRS 17 – « Contrats d'assurance ». Aucune incidence attendue sur les états financiers.

3. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1. Principes de consolidation

Entités consolidées

Le périmètre de consolidation reste inchangé au premier semestre 2019. La Société détient trois filiales à 100 % :

- Nanobiotix Corp., créée dans l'État du Delaware en septembre 2014 et située aux États-Unis,
- Nanobiotix Germany GmbH, créée en octobre 2017 et située en Allemagne et
- Nanobiotix Spain S.L.U., créée en décembre 2017 et située en Espagne.

Ainsi, les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2019 intègrent les comptes de chacune de ces trois filiales.

Transaction en monnaie étrangère

Le cours de clôture et le cours moyen dollar-euro au 30 juin et au premier semestre 2019 utilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires pour convertir les opérations de la filiale américaine étaient respectivement de 1,1380 et 1,1298 (source: Banque de France) par rapport à 1,1658 et 1,2107 au 30 juin et au premier semestre de 2018. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant qu'écart de conversion cumulé.

3.2. Jugement, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les estimations et les jugements utilisés par la direction sont fondés sur des informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations peuvent être revues lorsque les circonstances sous-jacentes évoluent. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les principaux postes concernés sont relatifs aux paiements fondés sur des actions, aux actifs d'impôts différés, aux provisions au titre des essais cliniques et à la constatation du chiffre d'affaires.

Évaluation des paiements fondés sur des actions

La Société évalue la juste valeur des options de souscription d'actions (« OSA »), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »), des attributions gratuites d'actions (« AGA ») et des bons de souscription d'actions (« BSA ») octroyés aux employés, aux membres du conseil de surveillance et à des consultants sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul liées aux critères des attributions (tels que les conditions d'acquisition) et aux données de marché (telles que la volatilité attendue du titre). Voir *note 17*.

Actifs d'impôts différés

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables en arrière ou en avant. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.



Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables en arrière ou en avant. Compte tenu de son stade de développement, qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société n'a pas comptabilisé dans son bilan d'actifs nets d'impôts différés.

Provisions au titre des essais cliniques

Les charges relatives aux essais cliniques encourues sur l'exercice mais qui n'ont pas encore été facturées à la date de la clôture sont estimées pour chaque étude et une provision correspondante est constituée. Voir *note 13.1* pour des informations sur les provisions au titre des essais cliniques au 30 Juin 2019 et au 31 Décembre 2018.

Reconnaissance du revenu

La Société a fait appel au jugement pour déterminer le montant et le calendrier du revenu au titre du contrat conclu avec PharmaEngine, principalement dans le but d'identifier les obligations de performance de la Société et de définir le calendrier de réalisation des services fournis à PharmaEngine.

Voir *note 15* pour de plus amples informations sur les méthodes comptables appliquées par la Société à ses sources de revenu supplémentaires.

Juste valeur des instruments financiers

L'évaluation de la juste valeur du prêt accordé par la BEI nécessite la détermination par la Société du montant des intérêts supplémentaires (« redevances », tels que définis par le contrat) qui seront dus conformément au contrat de prêt sur la base des ventes réalisées par la Société.

La Société a estimé les ventes qui seront générées pendant la période des redevances en tenant compte des hypothèses opérationnelles telles que les dates de commercialisation des produits, la croissance et le taux de pénétration sur chaque marché.

Voir les *notes 4 et 12*.

3.3. Reclassements effectués dans les états financiers de la période comparative au 30 juin 2018

Pour améliorer la présentation des états financiers, la Société a procédé aux reclassements de certains postes du compte de résultat consolidé et de l'état des flux de trésorerie consolidé. Par conséquent, ces reclassements ont également été reflétés sur la période comparative présentée et ont les impacts de présentation suivants sur l'exercice clos le 30 Juin 2018 :

Reclassements effectués sur le compte de résultat consolidé au 30 Juin 2018 :

	30 juin 2018 publié	Reclassement	30 juin 2018 retraité
Frais de recherche et de développement	(8 571)	(266)	(8 837)
Frais généraux et commerciaux	(5 330)	(870)	(6 200)
Charges liées aux paiements en actions	(1 133)	1 133	-
Autres charges opérationnelles	(3)	3	-
Total des charges opérationnelles	(15 037)	0	(15 037)
Produits de trésorerie et d'équivalents	16	(16)	-
Autres produits financiers	798	(798)	-
<i>Produits financiers</i>	-	815	815
Autres charges financières	(263)	263	-
Coût de l'endettement financier brut	(189)	189	-
<i>Charges financières</i>	-	(452)	(452)
Résultat financier	363	-	363

Reclassements effectués sur le tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 Juin 2018 :

	30 juin 2018 publié	Reclassement	30 juin 2018 retraité
Résultat net	(12 615)	-	(12 615)
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie	-	-	-
Dotations aux amortissements	307	(12)	295
Provisions	-	8	8
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	1 133	-	1 133
Coût de l'endettement financier net	-	18	18
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt et variation du besoin en fonds de roulement	(11 175)	14	(11 161)
(Augmentation)/Diminution des clients et comptes rattachés	87	-	87
(Augmentation)/Diminution des autres créances	(1 673)	(10)	(1 683)
Diminution des fournisseurs et comptes rattachés	(608)	-	(608)
Augmentation des autres passifs courants	(680)	(168)	(848)
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 873)	(178)	(3 052)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(14 048)	(165)	(14 213)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(36)	(36)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(245)	(2)	(247)
(Augmentation)/Diminution des immobilisations financières	500	38	538
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	254	(0)	254
Prime d'émission	45	-	45
Remboursement des avances conditionnées	(125)	-	(125)
Remboursement dette financière	(595)	168	(427)
Remboursement dette loyers	-	-	-
Intérêts financiers payés	-	(2)	(2)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(675)	165	(509)
Incidence de la variation des taux de change	(57)	-	(57)
Variation de trésorerie	(14 524)	-	(14 524)



4. TRANSACTIONS SIGNIFICATIVES

4.1. PharmaEngine

En août 2012, la société a signé un accord de licence et de collaboration exclusif avec PharmaEngine pour le développement et la commercialisation de NBTXR3 dans certains pays asiatiques. D'après les termes du contrat et selon l'amendement conclu en 2014, PharmaEngine reçoit un droit exclusif pour poursuivre le développement jusqu'à l'obtention d'autorisations de mise sur le marché de NBTXR3, exploiter les données générées par l'activité de développement de la Société et commercialiser NBTXR3 dans plusieurs pays d'Asie-Pacifique. Ce contrat pourrait générer pour la Société des revenus pouvant atteindre 56 millions de dollars sous la forme de paiements initiaux et de paiements d'étapes de développement et commerciales, ainsi que des redevances sur les ventes nettes du produit dans la région Asie-Pacifique dont le taux pourrait atteindre un chiffre à deux chiffres.

Au 30 juin 2019, 3 millions d'euros ont déjà été perçus depuis la signature de l'accord. Le prochain paiement est conditionné par le dépôt par PharmaEngine d'une demande d'autorisation de mise sur le marché de NBTXR3 dans sa région. Voir la *note 15* pour plus de détails sur les règles comptables appliquées dans le contrat de licence et de collaboration.

4.2. Accord de financement avec la Banque Européenne d'Investissement

La convention de financement avec la BEI signée en juillet 2018, permet à la société d'emprunter jusqu'à 40 millions d'euros en trois tranches afin de financer ses activités de recherche, de développement et d'innovation liées au NBTXR3 dans diverses indications thérapeutiques, sous réserve de la réalisation d'un ensemble de critères de performance convenus. Dans cet accord de financement, la Société a également signé un « contrat de redevances » en vertu duquel elle a accepté de payer chaque année à la BEI une commission supplémentaire calculée sur les ventes consolidées de la Société au cours de la période de six ans suivant le 1^{er} janvier 2021.

Sur l'exercice clos le 30 juin 2019, la Société a perçu la seconde tranche du prêt pour 14 millions d'euros (voir *note 12*).

4.3. Accord de collaboration de recherche avec le MD Anderson

En janvier 2019, Nanobiotix et le centre de cancérologie MD Anderson de l'Université du Texas ont annoncé une collaboration de recherche clinique à grande échelle. La collaboration comporte dans un premier temps neuf essais cliniques de phase I/II avec NBTXR3, dans six types de cancer différents – cancer de la Tête et du Cou, Pancréatiques, Thoraciques, Pulmonaires, Gastro-intestinaux et Génito-urinaires impliquant environ 340 patients.

Nanobiotix financera ces essais pour un montant total minimum d'environ 11 millions de dollars, versés au cours du développement du partenariat. Un paiement additionnel aura également lieu en cas de succès d'un premier enregistrement de NBTXR3 auprès de la FDA.

Au 30 juin 2019, la Société reconnaît dans ses comptes une charge constatée d'avance correspondant au premier versement effectué en janvier 2019, à hauteur 840K€ (voir *note 8.2*).

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Analyse des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Ecart de conversion	Au 30 juin 2019
Brevets	65	-	-	-	-	65
Logiciels	293	259	-	-	-	552
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Valeur brute des immobilisations incorporelles	358	259	-	-	-	617
Brevets	(65)	-	-	-	-	(65)
Logiciels	(191)	(134)	-	-	-	(260)
Amortissements cumulés des immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	(256)	(134)	-	-	-	(390)
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	102	126	-	-	-	227

⁽¹⁾ Les charges de l'exercice sont détaillées dans la note 16.4 Amortissements et provisions

L'augmentation des immobilisations incorporelles provient essentiellement de l'acquisition de licences informatiques.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée en application d'IAS 36 – « Dépréciation d'actifs » durant la période présentée.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Analyse des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Ecart de conversion	Au 30 juin 2019
Agencements et installations	2 480	5	-	2	-	2 487
Droit d'utilisation - immobilier	-	-	-	6 766	-	6 766
Matériels techniques	1 925	73	-	-	-	1 998
Matériel de bureau et informatique	828	46	-	-	-	874
Véhicules. Équipement	33	-	-	-	-	33
Droit d'utilisation - Véhicules	-	32	-	185	(1)	216
Immobilisations en cours	-	77	-	-	-	77
Avances et acomptes sur immobilisations	2	312	-	(2)	-	312
Valeur brute des immobilisations corporelles	5 268	545	-	6 951	(1)	12 763
Agencements et installations	(750)	(115)	-	-	-	(865)
Droit d'utilisation - immobilier	-	(413)	-	-	-	(413)
Matériels techniques	(1 123)	(85)	-	-	-	(1 208)
Matériel de bureau et informatique	(483)	(76)	-	-	-	(559)
Véhicules	(28)	(5)	-	-	-	(33)
Droit d'utilisation - Véhicules	-	(22)	-	-	-	(22)
Amortissements cumulés des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	(2 384)	(716)	-	-	-	(3 100)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	2 884	(171)	-	6 951	(1)	9 663

⁽¹⁾ Les charges de l'exercice sont détaillées dans la note 16.4 Amortissements et provisions.

Les immobilisations corporelles en cours au 30 juin 2019 correspondent aux travaux engagés pour la rénovation des espaces additionnels loués au siège social, dont l'avenant au bail a été signé le 24 janvier 2019.

Au 30 juin 2019, la société a appliqué la norme IFRS 16 (voir note 2). A ce titre, 6 982 K€ d'immobilisations corporelles ont été reconnus, correspondants à la comptabilisation à l'actif des contrats immobiliers. Nettes des dotations aux amortissements, ces immobilisations s'élèvent à 6 547 K€ à la fin du 1^{er} semestre 2019.

7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Analyse des immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Contrat de liquidités - Compte en espèces ⁽¹⁾	Autres titres immobilisés	Valeurs mobilières de placement	Dépôts et cautionnements versés	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018	176	-	-	383	558
Augmentations	6	1 000	5 000	64	6 070
Diminutions	-	-	(968)	(42)	(1 010)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Valeur nette au 30 juin 2019	182	1 000	4 032	405	5 619

⁽¹⁾ Voir note 10.2 Actions propres

L'augmentation des dépôts et cautionnements provient essentiellement de l'avenant au bail du siège social signé au mois de janvier 2019, donnant lieu à la location de surface supplémentaire.

Les 968 K€ de diminution correspondent à la perte sur les valeurs mobilières de placement (5 000 K€) souscrites au cours du semestre.

8. CLIENTS, COMPTES RATTACHES ET AUTRES ACTIFS COURANTS

8.1. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés correspondent à des factures émises à l'intention de PharmaEngine dans le cadre de la refacturation de frais partagés, selon les termes du contrat exclusif de licence et de collaboration.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Clients et comptes rattachés	62	25
Clients et comptes rattachés	62	25

8.2. Autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Crédit d'impôt recherche à recevoir	5 028	3 251
Créance de TVA	820	1 104
Charges constatée d'avance	1 650	1 095
Autres créances	1 123	972
Autres actifs courants	8 622	6 422

L'augmentation du crédit d'impôts recherche à recevoir s'explique par le fait que le montant au 30 juin 2019 inclut le montant à percevoir au titre de l'exercice 2018 ainsi que celui relatif au premier semestre 2019.

Les charges constatées d'avance ont également augmenté, et incluent 840 K€ relatifs au premier paiement effectué suite à la signature du nouveau contrat avec le MD Anderson.

9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Analyse de la trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dépôts bancaires à court terme	19 000	11 503
Trésorerie et comptes bancaires	32 112	24 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 112	36 203

Les montants présentés en « dépôts bancaires à court terme » sont principalement constitués de dépôts à terme rémunérés, mobilisables sans pénalités significatives et répondant à la stratégie de gestion financière de la Société.



10. CAPITAL

10.1. Capital émis

Analyse des opérations sur titres

(K€ sauf nombre d'actions)

Date	Nature des opérations	Capital	Primes liées au capital	Nombre d'actions
31 décembre 2018		589	122 799	19 633 373
29 mars 2019	Attribution AGA 2019	-	(13)	-
9 avril 2019	Augmentation de capital	77	29 440	2 566 666
9 avril 2019	Frais d'augmentation de capital	-	(1 437)	-
25 avril 2019	Exercice BSPCE 2012-1	5	955	160 000
1 mai 2019	Souscription BSA 2019	-	3	-
21 mai 2019	Souscription BSA 2019	-	6	-
24 juin 2019	Souscription BSA 2019	-	3	-
25 juin 2019	Souscription BSA 2019	-	3	-
28 juin 2019	Souscription BSA 2019	-	5	-
30 juin 2019	Frais d'introduction au Nasdaq	-	(423)	-
30 juin 2019		671	151 341	22 360 039

Au 30 juin 2019, le capital social de la Société s'établit à 671 K€, divisé en 22 360 039 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,03 €.

10.2. Actions propres

Au 30 juin 2019, la Société détenait 13 170 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme aux réglementations générales et aux pratiques du marché tels qu' approuvés par l'Autorité des marchés financiers (AMF), et mis en place suite à l'introduction en bourse en France de la Société en 2012. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres en IFRS pour un montant de 118 K€.

10.3. Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital

Au 30 juin 2019, la Société disposait des types de plans d'actions suivants : plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE), de bons de souscription d'actions (BSA), d'options de souscription d'actions (OSA) et d'attribution gratuite d'actions (AGA).

Bons de souscription d'actions (BSA)

Le Directoire, lors de la séance du 29 Mars 2019, a fait usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale du 23 Mai 2018 et suite à l'approbation du conseil de surveillance en date du 23 Janvier 2019, a décidé d'émettre à destination des membres du conseil de surveillance 18 000 BSA donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 0,03 € au prix fixe de 11,66 € (prime d'émission incluse). Tous ces bons ont été souscrits par leurs bénéficiaires à la fin de la période de souscription le 27 juin 2019.

Options de souscription d'actions (OSA)

Lors de sa séance du 29 Mars 2019, le directoire a, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale du 23 Mai 2018 et suite à l'approbation du conseil de surveillance en date du 23 Janvier 2019, décidé de l'attribution de 37 500 options de souscription d'actions au bénéfice de salariés du



de la Société. Chaque option donne droit à la souscription d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 0,03 €, au prix de 11,08 € (prime d'émission incluse).

Pour les salariés de la société, ces options sont exerçables au plus tard dans les dix ans suivant leur attribution, et par tiers, sous réserve pour chaque tiers de la présence continue du bénéficiaire dans la Société au cours de la période correspondante, selon le calendrier suivant :

- deux tiers à compter du 30 Mars 2021,
- un tiers supplémentaire à compter du 30 Mars 2022,
- au plus tard dans les dix (10) ans de leur attribution, étant précisé que les options qui n'auraient pas encore été exercées à l'expiration de cette période de dix (10) années seraient caduques de plein droit.

Attributions gratuites d'actions (AGA)

Au cours de sa séance du 29 Mars 2019, le directoire, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'AGM du 23 Mai 2018 a également décidé l'attribution gratuite de 438 250 actions, chacune d'une valeur nominale de 0,03 €, au bénéfice des membres du Directoire et des salariés de la Société et de ses filiales. Il a été fixé les conditions de leur acquisition comme suit :

Pour les résidents fiscaux français (« formule 2+1 ») :

- une période d'acquisition de deux (2) ans à compter du 29 mars 2019. La présence du bénéficiaire dans la Société pendant cette période fait partie des conditions de l'acquisition définitive desdites actions.
- une période de conservation, de ces actions, d'un (1) an à l'issue de la période d'acquisition.

Pour les résidents fiscaux étrangers (« formule 3+0 ») :

- une période d'acquisition de trois (3) ans à compter du 29 mars 2019. La présence du bénéficiaire dans la Société pendant cette période fait partie des conditions de l'acquisition définitive desdites actions.
- pas de période de conservation.

En outre il a été décidé de conditionner l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées aux membre du directoire par l'obtention du marquage CE pour NBXR3 au plus tard le 30 Juin 2019 ; condition qui a été atteinte en avril 2019.

L'incidence sur le résultat des paiements fondés sur des actions ainsi que les mouvements des options de l'année sont détaillés à la *note 17*.

11. PROVISIONS

Analyse des provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	Au 30 juin 2019
Indemnités de départ à la retraite	337	-	(23)	314
Provisions - part non courante	337	-	(23)	314
Provisions pour litiges	55	-	(55)	-
Provisions - part courante	55	-	(55)	-
Total des provisions	392	-	(78)	314



La provision pour litiges concernait un litige prud'homal qui, provisionné à hauteur de 55 K€, a été soldé au cours de la période suite au décaissement de la charge effective d'un montant de 70 K€.

11.1. Provisions - part non courante

Engagements de retraite

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Provision à l'ouverture	337	233
Charge de l'exercice	41	55
Ecarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	(64)	48
Provision à la clôture	314	337

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Modalités de départ à la retraite	Cadre : 66 ans Non-cadre : 64 ans	Cadre : 66 ans Non-cadre : 64 ans
Taux de charges sociales	43 %	43 %
Taux d'actualisation	1,00 %	1,81 %
Tables de mortalité	Table réglementaire INSEE 2012-2014	Table réglementaire INSEE 2012-2014
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	2,5 %	2,5 %
Taux de rotation	Taux moyen de 5,96 % constant	Taux moyen de 3,71 % constant
Durée de service	19 ans	19 ans

Les droits accordés aux salariés de la Société sont définis par la convention collective de la Pharmacie (Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique).

Le taux de rotation du personnel a été déterminé à l'aide d'une moyenne historique sur la période 2015-2018.

12. DETTES FINANCIERES

Analyse des dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes de location - part courante	1 079	-
Prêt BPI - part courante	500	500
Prêt BEI - part courante	655	-
Total des dettes financières courantes	2 234	500
Dettes de location - part non courante	5 955	-
Prêt BPI - part non courante	1 068	1 174
Prêt BEI - part non courante	32 681	16 730
Avance remboursable	2 140	2 117
Total des dettes financières non courantes	41 845	20 021
Total des dettes financières	44 079	20 521

La Société reçoit des avances remboursables de la Banque Publique d'Investissement (ex-OSEO Innovation). Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100 % en cas de succès technique et/ou commercial.

En juillet 2018, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a accordé à Nanobiotix un prêt à taux fixe d'un montant global de 40 000 K€ subdivisé en trois (3) tranches. La première tranche d'une valeur nominale de 16 000 K€, a été reçue en octobre 2018 et sera remboursée in fine en 2023. Les intérêts capitalisés y afférents seront versés à la même échéance. La deuxième tranche d'une valeur nominale de 14 000 K€, a été reçue en mars 2019 et sera intégralement remboursée entre 2019 et 2024.

Nanobiotix s'engage également, sur la période de juin 2022 à juin 2027, à payer des intérêts additionnels (redevances) indexés sur le chiffre d'affaires annuel réalisé.

12.1. Avances conditionnées et prêt bancaire

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par type d'avance remboursable, prêt à taux zéro et prêt bancaire :

<i>(en milliers d'euros)</i>	BPI	Prêt BPI taux 0	BEI	Dettes Location	TOTAL
Au 31 décembre 2018	2 116	1 675	16 730	-	20 521
Versement	-	-	14 000	-	14 000
Engagement	-	-	-	7 476	7 476
Impact de l'actualisation et cout amorti	7	19	1 903	-	1 930
Charges financières sur dettes	16	-	703	(182)	537
Remboursement	-	(125)	-	(260)	(385)
Au 30 juin 2019	2 140	1 569	33 336	7 034	44 079

12.2. Échéances des passifs financiers

Les échéanciers de remboursement des avances et des prêts, se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	À moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	À plus de 5 ans	TOTAL
BPI	-	-	800	1 608	2 408
Prêt BPI taux 0	500	1 125	-	-	1 625
Emprunt BEI	700	6 008	31 328	-	38 037
Dettes de location	1 106	2 262	2 199	2 899	8 466
Total	2 306	9 396	34 327	4 507	50 536

Les montants indiqués ci-dessus comprennent le capital et taux d'intérêts fixes de l'avance remboursable, de l'emprunt Bpifrance, du prêt de la BEI ainsi que les dettes de locations relatives à IFRS 16. Ces montants n'incluent pas l'impact de l'actualisation des montants à payer, mais reflètent les montants engagés contractuellement, dus au 30 juin 2019.

Les montants relatifs au prêt de la BEI n'incluent pas d'intérêts variables. Bien que la Société devra payer des redevances dans le cadre de ce contrat, sur une période de 6 ans à compter du 1er janvier 2021, redevances qui seront calculées sur la base du nombre de tranches que la Société a perçues et indexées sur le chiffre d'affaires annuel, le montant de ces redevances n'a pas été inclus dans le tableau ci-dessus, puis que la base du calcul relève d'une autorisation réglementaire et ne peuvent donc pas être estimés de façon fiable au 30 juin 2019.

13. AUTRES PASSIFS COURANTS

13.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Analyse des fournisseurs et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Factures non parvenues - essais cliniques	1 881	1 973
Autres fournisseurs et comptes rattachés	3 169	4 536
Fournisseurs et comptes rattachés	5 050	6 509

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an.

13.2. Autres passifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes fiscales	211	180
Dettes sociales	4 700	3 928
Autres dettes	218	422
Autres passifs courants	5 128	4 530



Les mouvements des autres passifs courants sur le semestre 2019 comprennent (351) K€ de transferts (dont (344) K€ de franchise de loyer reclassée en immobilisation du fait de IFRS 16) et 33 K€ d'écart de change.

Les dettes sociales et assimilées concernent principalement les charges sociales et les provisions pour congés payés.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN ET EFFET SUR LE RESULTAT

Analyse des instruments financiers inscrits au bilan et effet sur le résultat

Au 30 juin 2019 (en milliers d'euros)	Valeur comptable inscrite au bilan	Juste valeur par le compte de résultat	Actif et Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur
Actifs financiers				
Immobilisations financières	5 619	181	5 437	5 619
Clients et comptes rattachés	62	-	62	62
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 112	-	51 112	51 112
Total	56 793	181	56 612	56 793
Dettes financières				
Dettes financières - part non courante	41 845	-	-	41 845
Dettes financières - part courante	2 234	-	-	2 234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 050	-	-	5 050
Total	49 129	-	-	49 129

Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers détenus par la Société sont classés en trésorerie et équivalents de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont les risques de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit.

Risque de liquidité

Au regard du montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenu au 30 juin 2019 (voir note 9), la Société ne considère pas être exposée à un risque de liquidité à court terme.

Risque de change

La monnaie fonctionnelle de Nanobiotix S.A. est l'euro. L'exposition au risque de change résulte presque exclusivement des transactions intragroupes entre Nanobiotix S.A. et sa filiale américaine, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, ainsi que des relations commerciales avec des clients et des fournisseurs situés hors de la zone euro.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, une augmentation importante de son



activité pourrait la contraindre à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif au regard de la qualité des établissements financiers cocontractants.

Le risque de crédit lié aux créances est limité en raison, d'une part, de la faiblesse de l'encours client au 30 juin 2019, et, d'autre part, de la bonne notation de crédit de la collectivité publique pour les autres créances.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement, à savoir des SICAV monétaires. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Au cours de l'exercice 2018, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a accordé à Nanobiotix un prêt à taux fixe d'un montant global de 40 000 K€ subdivisé en trois 3 tranches dont, à ce jour, 2 tranches ont été encaissées. En plus des intérêts à taux fixe, Nanobiotix s'engage également à payer sur la période de 2022 à 2027 des intérêts additionnels (redevances), indexés sur le chiffre d'affaires de la Société. Le taux appliqué à cet emprunt sur cette période sera donc un taux variable, qui n'est toutefois pas indexé sur la performance des marchés financiers mais sur celle de la Société (voir *note 4*).

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la Société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable des créances et dettes courantes est présumée avoisiner leur juste valeur.

15. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Application au contrat de licence et de partenariat avec PharmaEngine

Dans le cadre du contrat de licence et de partenariat, les droits de la Société et de PharmaEngine sont clairement identifiés et les conditions financières sont définies. Le contrat a une substance commerciale (les flux de trésorerie de la Société ont été définis par les conditions contractuelles), et la Société a collecté et est en droit de collecter à l'avenir une contrepartie en échange du transfert de biens et de services à PharmaEngine.

La Société a identifié dans le contrat de licence et de partenariat avec PharmaEngine trois obligations de performance décrites en *note 4* plus haut :

- la licence donnant le droit d'utiliser le brevet et le savoir-faire de la Société ;
- l'assistance fournie par la Société à PharmaEngine jusqu'à l'obtention de la première autorisation de mise sur le marché dans les pays de PharmaEngine ; cette assistance s'effectuera par périodes distinctes lors desquelles PharmaEngine aura accès aux informations et expériences en cours – cette obligation de performance sera donc réalisée progressivement ; et



- l'approvisionnement de NBTXR3 à PharmaEngine.

Un paiement initial de 1 M\$ a été intégralement reconnu en chiffre d'affaires lors du transfert de la licence à PharmaEngine en 2012.

Le revenu relatif aux paiements qui rémunèrent l'atteinte de jalons de développement est reconnu progressivement. Le calendrier des jalons et paiements a été défini de manière à refléter progressivement les efforts des deux parties et modifié pour refléter tous les changements apportés au plan de développement contractuel. En conséquence, la Société a conclu que les modalités des paiements variables reflètent ses efforts pour remplir l'obligation de prestation pour chaque phase de développement. Si une fraction de la rémunération variable venait à être allouée à l'obligation de performance relative à la licence octroyée alors cela ne modifierait pas le moment de reconnaissance du chiffre d'affaires étant donné que, du fait de la limitation relative au caractère hautement probable du recouvrement, celle-ci ne pourrait être reconnue qu'au moment du paiement. Sur cette base, le premier jalon de 1 M\$ versé à la signature du premier avenant qui a permis à PharmaEngine de bénéficier des résultats des études cliniques de la Société pour l'indication du sarcome des tissus mous et la deuxième étape de 1 M\$ versée à la première injection du NBTXR3 à un patient dans une étude asiatique sur le sarcome des tissus mous ont été perçus et comptabilisés respectivement en 2014 et 2016. Le prochain paiement d'étape est conditionné par le dépôt d'une demande d'approbation de mise sur le marché par PharmaEngine. Au 30 juin 2019, aucune demande n'a encore été déposée.

Les redevances sont considérées comme conformes aux conditions de marché et seront comptabilisées une fois les ventes sur lesquelles portent ces redevances réalisées.

Au cours de l'exercice intermédiaire clos le 30 juin 2019, aucun encaissement ou revenu n'a été reconnu au titre de ce contrat.

Analyse des produits des activités ordinaires

Le tableau ci-après résume les produits des activités ordinaires de la Société durant les premiers semestres 2018 et 2019 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2019	30 juin 2018
Services	37	73
Total du chiffre d'affaires	37	73
Crédit d'impôt recherche	1 776	1 773
Subventions	10	214
Autres	-	-
Total des autres produits	1 786	1 987
Total des produits des activités ordinaires	1 823	2 060

16. CHARGES OPERATIONNELLES

16.1. Frais de recherche et de développement

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Achats et sous-traitance	(6 310)	(4 770)
Charges du personnel (dont paiements fondés sur des actions)	(6 297)	(3 928)
Amortissements et provisions ⁽¹⁾	(744)	(139)
Autres	(29)	-
Total des frais de recherche et de développement	(13 380)	(8 837)

⁽¹⁾ voir note 16.4 Amortissements et provisions

L'augmentation des charges de personnel en R&D s'explique par une augmentation des effectifs au cours de la période, ainsi que la reconnaissance d'une provision pour charges patronales relatives à l'attribution d'actions gratuites réalisée en 2019.

16.2. Frais commerciaux, généraux et administratifs

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Location, honoraires et autres charges	(3 933)	(2 600)
Charges du personnel (dont paiements fondés sur des actions)	(4 903)	(3 460)
Amortissements et provisions ⁽¹⁾	(51)	(137)
Autres	(23)	(3)
Total des frais commerciaux, généraux et administratifs	(8 910)	(6 200)

⁽¹⁾ voir note 16.4 Amortissements et provisions

L'augmentation des charges de personnel en frais commerciaux s'explique par une augmentation des effectifs au cours de la période, ainsi que la reconnaissance d'une provision pour charges patronales relatives à l'attribution d'actions gratuites réalisée en 2019.

16.3. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Salaires	(6 322)	(4 528)
Charges sociales	(3 124)	(1 735)
Paiements fondés sur des actions	(1 716)	(1 133)
Engagements de retraite	(38)	(28)
Total des charges du personnel	(11 200)	(7 424)
Effectifs moyens	110	94
Effectifs en fin de période	111	95



Au 30 juin 2019, la Société compte 111 collaborateurs, contre 95 au 30 juin 2018.

Sur le 1^{er} semestre 2019, les postes de salaires et charges sociales s'élèvent à 9 446 K€ dont 421 K€ de provision de contributions patronales spécifiques sur les AGA, contre 6 263 K€ sur le 1^{er} semestre 2018, du fait de la croissance de la Société, de l'accroissement de l'effectif durant l'exercice et de l'incidence de sa politique de rémunération.

Conformément à la norme IFRS 2 – « Paiements fondés sur des actions », le poste « Paiements fondés sur des actions » figurant dans l'état du résultat global correspond à l'ensemble des charges non décaissées relatives aux droits acquis au cours de l'exercice et non exercés par les salariés, mandataires sociaux et membres du conseil de surveillance bénéficiaires de plans d'options octroyés par la Société. Les paiements fondés sur des actions s'établissent à 1 716 K€ sur le 1^{er} semestre 2019, contre 1 133 K€ pour la même période l'année précédente (voir note 17).

16.4. Amortissements et provisions

Amortissements et provisions par fonction :

	6 mois clos le 30 juin 2019		
	Recherche et développement	Frais commerciaux, généraux et administratifs	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Amortissement des immobilisations incorporelles	(128)	(5)	(134)
Amortissement des immobilisations corporelles	(616)	(100)	(716)
Utilisation des provisions pour litiges	-	55	55
Total des amortissements et provisions	(744)	(51)	(795)

17. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Analyse des paiements fondés sur des actions

Des options sur actions (OSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), des bons de souscription d'actions (BSA) et des attributions gratuites d'actions (AGA) ont été attribués aux dirigeants et employés, ainsi qu'aux membres du conseil de surveillance et à des consultants. Dans certains cas, la levée des options, des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et des bons de souscription d'actions est subordonnée à des conditions de performance. La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de régler les options en numéraire.

Le nombre de BSPCE, BSA, d'OSA et d'AGA en circulation au 30 juin 2019 et leurs principales caractéristiques sont détaillés ci-après :



Plans de BSPCE en circulation au 30 juin 2019 :

	Plan de BSPCE antérieurs à 2019 et en cours d'acquisition						
	BSPCE 2012-1	BSPCE 2012-2	BSPCE 04-2013	BSPCE 08-2013	BSPCE 09-2014	BSPCE 2015-01	BSPCE 2015-03
Nombre d'options émises	1 800 000	100 000	55 000	50 000	97 200	71 650	53 050
Date d'AG de mise en place du plan	04/05/2012	04/05/2012	04/05/2012	28/06/2013	18/06/2014	18/06/2014	18/06/2014
Date d'expiration contractuelle	25/04/2019	18/12/2022	10/04/2023	28/08/2023	16/09/2024	10/02/2025	10/06/2025
Prix de souscription	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prix d'exercice	6,00 €	6,63 €	6,30 €	5,92 €	18,68 €	18,57 €	20,28 €
Nombre d'options au 30 Juin 2019	-	100 000	55 000	50 000	92 100	70 950	39 400
Nombre d'options exercées	285 452	-	-	-	-	-	-
<i>Dont options exercées de la période</i>	<i>160 000</i>	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options caduques ou annulées	1 514 548	-	-	-	5 100	700	13 650
<i>Dont options caduques ou annulées dans la période</i>	<i>1 514 548</i>	-	-	-	-	-	<i>350</i>

	Plan de BSPCE antérieurs à 2019 et en cours d'acquisition				
	BSPCE Ordinaires 2016	BSPCE Performances 2016	BSPCE Ordinaires 2017	BSPCE 2017	BSPCE 2017 Projet
Nombre d'options émises	126 400	129 250	117 650	80 000	12 000
Date d'AG de mise en place du plan	25/06/2015	25/06/2015	23/06/2016	23/06/2016	23/06/2016
Date d'expiration contractuelle	02/02/2026	02/02/2026	07/01/2027	07/01/2027	07/01/2027
Prix de souscription	- €	- €	- €	- €	- €
Prix d'exercice	14,46 €	14,46 €	15,93 €	15,93 €	15,93 €
Nombre d'options au 30 Juin 2019	110 967	108 900	110 183	80 000	-
Nombre d'options exercées	333	-	-	-	-
<i>Dont options exercées de la période</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Nombre d'options caduques ou annulées	15 100	20 350	7 467	-	12 000
<i>Dont options caduques ou annulées dans la période</i>	<i>-</i>	<i>1 100</i>	<i>234</i>	<i>-</i>	<i>12 000</i>

Plans de BSA en circulation au 30 juin 2019 :

	Plans de BSA antérieurs à 2019 et en cours d'acquisition					
	BSA 04-2012	BSA 2013	BSA 2014	BSA 2015-1	BSA 2015-2 (a)	BSA 2015-2 (b)
Nombre d'options émises	52 500	10 000	14 000	26 000	64 000	6 000
Date d'AG de mise en place du plan	04/05/2012	04/05/2012	18/06/2014	18/06/2014	18/06/2014	25/06/2015
Date de souscription	23/10/2012	18/10/2013	12/17-19/14	02/06-12/15	23/11/2015	23/11/2015
Date d'expiration contractuelle	04/05/2022	10/04/2023	16/09/2024	10/02/2025	25/06/2025	25/06/2020
Prix de souscription	0,60 €	2,50 €	4,87 €	4,87 €	5,00 €	2,80 €
Prix d'exercice	6,00 €	6,37 €	17,67 €	17,67 €	19,54 €	19,54 €
Nombre d'options au 30 Juin 2019	30 000	6 000	10 000	21 000	64 000	6 000
Nombre d'options exercées	22 500	-	-	-	-	-
<i>Dont options exercées de la période</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Nombre d'options caduques ou annulées	-	4 000	4 000	5 000	-	-
<i>Dont options caduques ou annulées dans la période</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Plans de BSA antérieurs à 2019 et en cours d'acquisition

	BSA		BSA					
	Ordinaires 2016	Performances 2016	BSA 2016-2	BSA 2017	BSA 2018	BSA 2018-1	BSA 2018-2	BSA 2019-1
Nombre d'options émises	18 103	18 105	8 000	18 000	18 000	10 000	5 820	18 000
Date d'AG de mise en place du plan	25/06/2015	25/06/2015	23/06/2016	23/06/2016	06/03/2018	06/03/2018	27/07/2018	23/05/2018
Date d'expiration contractuelle	02/02/2021	02/02/2021	03/11/2021	07/01/2022	06/03/2023	06/03/2023	27/07/2028	29/03/2029
Prix de souscription	1,67 €	1,67 €	2,03 €	2,03 €	1,62 €	1,62 €	2,36 €	1,15 €
Prix d'exercice	13,74 €	13,74 €	15,01 €	15,76 €	13,55 €	13,55 €	16,102 €	11,66 €
Nombre d'options au 30 Juin 2019	18 103	18 105	8 000	18 000	18 000	10 000	5 820	18 000
Nombre d'options exercées	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont options exercées de la période</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options caduques ou annulées	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Dont options caduques ou annulées dans la période</i>	-	-	-	-	-	-	-	-

Plans d'OSA en circulation au 30 juin 2019 :
Plans d'OSA antérieurs à 2019 et en cours d'acquisition

	OSA		OSA		OSA		
	OSA 2016-1 Ordinaires	OSA 2016 Performances	OSA 2016-2	Ordinaires 2017	Performances 2017	OSA 2018	OSA 2019-1
Nombre d'options émises	12 000	6 400	4 000	3 500	4 350	62 000	37 500
Date d'AG de mise en place du plan	25/06/2015	25/06/2015	23/06/2016	23/06/2016	23/06/2016	14/06/2017	23/05/2018
Date d'expiration contractuelle	02/02/2026	02/02/2026	11/03/2026	17/01/2027	17/01/2027	06/03/2028	29/03/2029
Prix de souscription	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prix d'exercice	13,05 €	13,05 €	14,26 €	14,97 €	14,97 €	12,87 €	11,08 €
Nombre d'options au 30 Juin 2019	-	400	4 000	500	-	55 333	30 250
Nombre d'options exercées	4 000	-	-	-	-	-	-
<i>Dont options exercées de la période</i>	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options caduques ou annulées	8 000	6 000	-	3 000	4 350	6 667	7 250
<i>Dont options caduques ou annulées dans la période</i>	-	-	-	-	-	2 667	7 250

Plans d'AGA en circulation au 30 juin 2019 :
Plans antérieurs à 2019 et en cours d'acquisition

	AGA 2018-1		AGA 2018-2		AGA 2019-1	
Nombre d'options émises		396 250		6 000		438 250
Date d'AG de mise en place du plan		14/06/2017		23/05/2018		23/05/2018
Date de souscription		06/03/2018		27/07/2018		29/03/2019
Nombre d'options au 30 Juin 2019		367 750		6 000		398 250
Nombre d'options exercées		-		-		-
<i>Dont options exercées de la période</i>		-		-		-
Nombre d'options caduques ou annulées		28 500		-		40 000
<i>Dont options caduques ou annulées dans la période</i>		1 500		-		40 000

	BSPCE	BSA	OSA	AGA	Total
Nombre total d'actions en circulation au 30 Juin 2019	817 500	251 028	90 483	772 000	1 931 011

Les méthodes d'évaluation utilisées pour estimer la juste valeur des options d'achat d'actions, des bons de souscription d'actions et des actions gratuites sont décrites ci-après :

Le prix de l'action à la date d'attribution est égal au prix d'exercice, à l'exception des BSA 2014 dont le prix d'exercice a été fixé à 40 €, en tenant compte à la fois du cours moyen de l'action sur les 20 jours précédant la date d'attribution et des perspectives de développement attendues de la compagnie.



Le taux sans risque a été déterminé en fonction de la durée de vie moyenne des instruments et la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées du secteur des biotechnologies à la date d'attribution et pour une durée égale à la durée du warrant ou de l'option.

Les conditions de performance de tous les plans ont été évaluées comme suit :

- les conditions de performance non liées au marché ont été analysées afin de déterminer la date probable d'exercice des bons de souscription et des options; et
- les conditions de performance liées au marché ont été directement incluses dans le calcul de la juste valeur des instruments.

À l'exception des bons de souscription des fondateurs 2012-1, la juste valeur des options a été évaluée selon le modèle Black-Scholes.

La juste valeur des bons de souscription de fondateurs 2012-1 a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de Monte Carlo afin de prendre en compte les conditions d'exercice, qui dépendent du gain réalisé par rapport au cours de bourse attendu. Les données utilisées pour l'estimation et la mesure des nouveaux régimes et des régimes en cours d'acquisition sont détaillées ci-après :

Charge sur plans de BSPCE en circulation au 30 juin 2019 :

Plan	Cours de l'action (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité	Maturité	Taux sans risque	Taux de rendement	Valeur initiale du plan (en k€)	Charge au 30.06.2018 (en k€)	Charge au 30.06.2019 (en k€)
BSPCE 2012-1	5,26	5,26	41%	3,49	0,20%	0,00%	307	-	-
BSPCE 2012-2	6,65	6,63	44.3% - 47.6%	5 - 7.3	0.84% - 1.22%	0,00%	288	-	-
BSPCE 04-2013	6,30	6,30	56%	5,00	0,90%	0,00%	167	-	-
BSPCE 08-2013	6,30	6,30	256%	7,00	0,90%	0,00%	152	-	-
BSPCE 09-2014	18,68	18,68	58%	5.5/6/6.5	0,64%	0,00%	932	(18)	-
BSPCE 2015-01	18,57	18,57	58% - 62% - 61%	5.5/6/6.5	0,39%	0,00%	700	8	-
BSPCE 2015-03	20,28	20,28	61% - 62% - 61%	5.5/6/6.5	0,56%	0,00%	483	(2)	-
BSPCE Ordinaires 2016	14,46	14,46	59% - 62% - 60%	5.5/6/6.5	0,32%	0,00%	1 080	69	10
BSPCE Performances 2016	14,46	14,46	59%	5,00	0,19%	0,00%	1 212	201	11
BSPCE Ordinaires 2017	15,93	15,93	58% - 61% - 59%	5.5/6/6.5	0,23%	0,00%	1 000	122	56
BSPCE Performances 2017	15,93	15,93	59%	5,00	0,11%	0,00%	622	-	-
BSPCE 2017	15,93	15,93	59%	5,00	0,11%	0,00%	627	-	-
BSPCE 2017 Project	15,93	15,93	59%	5,00	0,11%	0,00%	94	24	-
Total BSPCE	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	7 666	404	77

Charge sur plans de BSA en circulation au 30 juin 2019 :

Plan	Cours de l'action (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité	Maturité	Taux sans risque	Taux de rendement	Valeur initiale du plan (en k€)	Charge au 30.06.2018 (en k€)	Charge au 30.06.2019 (en k€)
BSA 04-2012	6,00	6,00	49%	10,00	0,96%	0,00%	183	-	-
BSA 2013	6,30	6,30	156%	6,00	0,90%	0,00%	1	-	-
BSA 2014	18,68	40,00	57%	5,00	0,41%	0,00%	-	-	-
BSA 2015-1	17,67	17,67	58%	5,00	0.26% - 0.27%	0,00%	63	-	-
BSA 2015-2 (a)	17,67	17,67	58%-58%-57%-58%	5/5.1/5.3/5.4	0,39%	0,00%	16	-	-
BSA 2015-2 (b)	19,54	19,54	58% - 60%	4.6 - 9.6	0.25% - 0.91%	0,00%	284	-	-
BSA Ordinaires 2016	13,74	13,74	57%	2,40	0,00%	0,00%	37	-	-
BSA Performances 2016	13,74	13,74	57%	2,40	0,00%	0,00%	143	24	(46)
BSA 2016-2	15,01	15,01	57%	2,40	0,00%	0,00%	-	-	-
BSA 2017	15,76	15,76	33%	2,40	0,00%	0,00%	-	-	-
BSA 2018	13,55	13,55	38%	4,80	0.7% - 0.10%	0,00%	2	2	-
BSA 2018-1	13,55	13,55	38%	4,80	0.7% - 0.10%	0,00%	-	-	-
BSA 2018-2	16,10	16,102	38%	4,80	0.7% - 0.10%	0,00%	1	-	-
BSA 2019-1	11,66	11,66	37%	9,8/9,9	0.16% - 0.50%	0,00%	24	-	24
Total BSA	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	754	26	(22)

Charge sur plans d'OSA en circulation au 30 juin 2019 :

Plan	Cours de l'action (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité	Maturité	Taux sans risque	Taux de rendement	Valeur initiale du plan (en k€)	Charge au 30.06.2018 (en k€)	Charge au 30.06.2019 (en k€)
OSA 2016-1 Ordinaires	13,05	13,05	59% - 62% - 60%	5.5 / 6 / 6.5	0,32%	0,00%	117	(63)	-
OSA 2016-1 Performances	13,05	13,05	59%	5,00	0,19%	0,00%	69	(53)	-
OSA 2016-2	14,26	14,26	58% - 62% - 59%	5.5 / 6 / 6.5	0,04%	0,00%	27	4	2
OSA Ordinaires 2017	15,93	15,93	58% - 61% - 59%	5.5 / 6 / 6.5	0,23%	0,00%	31	(18)	-
OSA Performances 2017	15,93	15,93	59%	5,00	0,11%	0,00%	35	-	-
OSA 2018	12,87	12,87	35%	5.5 / 6 / 6.5	0,00%	0,00%	252	63	45
OSA 2019-1	11,08	11,08	38.10% / 37.40%	6 / 6.5	0.103% / 0.149%	0,00%	140	n.a.	13
Total	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	(67)	59

Charge sur plans d'AGA en circulation au 30 juin 2019 :

Plan	Cours de l'action (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité	Maturité	Taux sans risque	Taux de rendement	Valeur initiale du plan (en k€)	Charge au 30.06.2018 (en k€)	Charge au 30.06.19 (en k€)
AGA 2018-1	12,87	- €	n.a.	n.a.	0,00%	0,00%	4 951	770	1 063
AGA 2018-2	12,87	- €	n.a.	n.a.	0,00%	0,00%	75	0	19
AGA 2019-1	10,90	- €	n.a.	n.a.	0.19% / 0.141%	0,00%	4 776	n.a.	520
Total	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	9 801	770	1 602

(en milliers d'euros)	BSPCE	BSA	OSA	AGA	Total
Charge au 30 Juin 2019	77	(22)	59	1 602	1 716

(en milliers d'euros)	BSPCE	BSA	OSA	AGA	Total
Charge au 30 juin 2018	404	26	(67)	770	1 133

Au 30 juin 2019, les hypothèses sur la probabilité de réalisation des conditions de performance des BSPCE, BSA et OSA de performance 2016 ont été mises à jour ; ce qui a entraîné une reprise des charges, précédemment comptabilisées, à hauteur de 86 K€.

18. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2018
Revenus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	21	16
Autres produits financiers	703	798
Total des produits financiers	724	815
Charges d'intérêts	(738)	(189)
Pertes de change	(3 438)	(263)
Total des charges financières	(4 176)	(452)
Résultat financier	(3 452)	363

19. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à IFRS 8 – « Secteurs opérationnels », la présentation d'informations par secteur opérationnel repose sur l'organisation interne des activités de la Société. Elle reflète le point de vue de la direction et se base sur le reporting interne utilisé par les décideurs opérationnels, à savoir le directeur général et les présidents du directoire et du conseil de surveillance, pour affecter les ressources et évaluer la performance.

La Société est présente dans un seul secteur opérationnel, à savoir la recherche et le développement de produits candidats qui exploitent les principes de la physique pour transformer le traitement du cancer.

Les actifs, passifs et résultats opérationnels sont principalement situés en France.

Le chiffre du premier semestre 2019, comme en 2018 provient essentiellement de la refacturation des frais partagés liés à l'organisation de la recherche en externe, au titre de l'assistance au développement fourni par la Société à PharmaEngine dans le cadre du contrat exclusif de licence et de partenariat avec PharmaEngine en Asie et Nanobiotix S.A. (voir note 15).

Pour les besoins de l'analyse géographique, la direction de la Société alloue le chiffre d'affaires selon le lieu de la livraison des licences ou selon le lieu où la prestation de service est rendue.

20. RESULTAT PAR ACTION

Analyse du résultat par action

	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
Résultat net (en milliers d'euros)	(23 920)	(12 615)
Nombre moyen pondéré d'actions	20 844 245	19 633 373
Résultat de base par action (en euros)	(1,15)	(0,64)
Résultat dilué par action (en euros)	(1,15)	(0,64)

Les instruments donnant droit au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs, car ils induisent une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action, car tous les instruments de capitaux propres émis ont été considérés comme anti-dilutifs.

21. PARTIES LIEES

Rémunération des principaux dirigeants

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du directoire et du conseil de surveillance ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
Rémunérations, traitements et avantages en nature	1 008	862
Paiements fondés sur des actions	1 007	823
Rémunération des membres du conseil de surveillance	35	35
Total de la rémunération des parties liées	2 050	1 720

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 17.



22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Événements postérieurs à la clôture

Changement organisationnel notamment au sein du directoire

Récemment, Nanobiotix a annoncé des changements organisationnels pour s'aligner sur ses priorités stratégiques et renforcer les compétences nécessaires à la suite de l'obtention de sa première autorisation de commercialisation européenne.

Il faut noter l'arrivée de deux (2) nouveaux membres du directoire (Edwina Baskin Bey, CMO et Anne-Juliette Herman, CPO) qui remplacent Bernd Muehlenweg (BD) et Elsa Borghi (CMO).

Création de la filiale Curadigm qui portera la technologie Nanoprimer

Suite à l'annonce du 28 mai 2019, la société *Curadigm* a été créée en juillet 2019. Il s'agit d'une plateforme destinée à redéfinir, grâce à sa technologie Nanoprimer, le ratio entre la biodisponibilité, la toxicité et l'efficacité des produits issus de l'industrie pharmaceutique, puisque pour la plupart des traitements actuels, seule une petite partie de la dose administrée est finalement efficace alors que le reste est inutile voire toxique. La filiale, détenue à 100% par Nanobiotix, opérera en France ainsi qu'aux Etats-Unis.



III. Attestation du responsable du rapport financier semestriel



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au 30 juin 2019, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 4 septembre 2019

Laurent LEVY
Président du directoire

IV. Le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes



GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Nanobiotix

23. PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2019

23.1. *Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle*



GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

29, rue du Pont
CS 20070
92578 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A. au capital de € 2.297.184
623 013 843 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Nanobiotix

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nanobiotix, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Principes généraux et base de présentation des états financiers » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose notamment les changements liés à l'adoption obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 4 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

Samuel Clochard

Cédric Garcia